

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1890.

(AMENDEMENTS.)

(126)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1890 s'élève à fr. 16,799,032 »

Par suite des augmentations qui ont été introduites lors de la discussion du Budget pour l'exercice 1889, voté au chiffre de 16,984,052 francs, et des amendements proposés par le Gouvernement, le projet révisé s'élève à 16,896,157 »

Soit une différence en plus de fr. 97,125 »

sur le projet primitif et une différence en moins de 87,875 francs comparative-
ment au Budget voté pour l'exercice 1889, qui se justifient ainsi qu'il suit :

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé par le projet primitif fr. 604,694 »
— — — révisé 612,004 »

AUGMENTATION. . . . , fr. 7,310 »

Cette somme est transférée de l'article 63 (ancien article 61); elle représente les traitements de quatre employés attachés à l'Administration centrale des Ponts et Chaussées, traitements qui étaient précédemment imputés sur le crédit du personnel adjoint des Ponts et Chaussées.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8 (art. 22 du projet primitif). — *Inspection de l'agriculture, agronomes de l'État, traitements, indemnités et frais de route.*

Crédit demandé par le projet primitif fr. 115,375 »
— — — révisé 121,400 »

AUGMENTATION. . . . , fr. 6,025 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est sollicitée pour permettre la nomination d'un agronome adjoint nouveau pour la région de la Campine (Limbourg) et pour faire face aux dépenses croissantes nécessitées par la publicité à donner aux conférences des agronomes et pourvoir au paiement des frais de route de ces fonctionnaires.

ART. 11 (art. 10 du projet primitif). — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	144,100	»
— — — — —	révisé	192,000	»
AUGMENTATION.	fr.	47,900	»

Cette majoration représente :

1° Une somme de 20,000 francs introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1889;

2° Un transfert de l'article 13 (ancien art. 12) de l'import de 20,000 francs pour le subside accordé annuellement à la Société nationale du cheval de trait, subside qu'il a semblé plus rationnel de rattacher aux dépenses en faveur de l'amélioration des races d'animaux domestiques;

3° Une somme de 7,900 francs qui permettra au Gouvernement d'intervenir pour une part plus large dans les sommes allouées par les règlements provinciaux pour l'amélioration de l'espèce bovine.

ART. 12 (art. 11 du projet primitif). — *Conseil supérieur de l'agriculture; traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles; subsidés.*

Allocation de l'ancien article 11	fr.	11,600	»
Crédit demandé pour former le nouvel article 12		153,000	»
AUGMENTATION.	fr.	153,400	»

Cette augmentation est représentée :

1° Une somme de 153,400 francs (dépenses du Conseil supérieur de l'agriculture et des sociétés agricoles provinciales réorganisées) transférée de l'article 13 (ancien art. 12).

2° Une somme de 15,000 francs demandée comme augmentation à l'effet d'intervenir dans les frais d'organisation d'un concours régional en 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13 (art. 12 du projet primitif). — *Concours expositions ou congrès agricoles, subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles; dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.*

Crédit porté à l'ancien article 12.	fr.	203,100	»
Crédit sollicité au Budget révisé.		46,700	»
DIMINUTION.	fr.	158,400	»

Cette diminution provient :

1^o D'un transfert de 158,400 francs au nouvel article 12 destiné à couvrir les dépenses relatives au Conseil supérieur de l'agriculture et aux sociétés agricoles provinciales;

2^o D'un transfert au nouvel article 11 d'une somme de 20,000 francs représentant le subside prélevé précédemment sur l'ancien article 12 en faveur de la Société nationale du cheval de trait.

ART. 15 (art. 18 du projet primitif). — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	102,525	»
— — — — — révisé.		101,325	»
DIMINUTION.	fr.	1,200	»

Cette somme représente les frais auxquels donne lieu la commission de surveillance de l'École de médecine vétérinaire transférés à l'article suivant.

ART. 16 (art. 19 du projet primitif). — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	57,800	»
— — — — — révisé		59,000	»
AUGMENTATION	fr.	1,200	»

Cette somme est transférée de l'article précédent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17 (art. 14 du projet primitif). — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	120,000	»
— — — — — révisé		125,200	»
AUGMENTATION.	fr.	5,200	»

Cette majoration est destinée aux augmentations réglementaires qu'il y a lieu d'accorder au personnel de ces établissements.

ART. 18 (art. 15 du projet primitif). — *Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	72,200	»
— — — — — révisé		62,200	»
DIMINUTION.	fr.	10,000	»

Cette somme représente la somme affectée aux bourses d'études de l'Institut agricole de Gembloux et de l'École d'horticulture de Gand, qui seront dorénavant imputées sur un article spécial (art. 19).

ART. 19 (nouveau). — *Enseignement agricole et horticole; bourses d'études.*

Crédit demandé	fr.	10,000	»
--------------------------	-----	--------	---

Cette somme est transférée de l'article précédent.

ART. 20 (art. 23 du projet primitif). — *Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole, moyen et primaire; subsides. Acquisitions d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. Enseignement agricole dans les écoles normales. Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver).*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	146,475	»
— — — — — révisé		176,475	»
AUGMENTATION.	fr.	30,000	»

Cette augmentation a été introduite lors de la discussion du Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1889.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 24 (art. 25 du projet primitif). — *Forêts domaniales Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	97,000 »
— — — — — révisé	89,500 »
DIMINUTION. fr.	7,500 »

Cette somme a été transférée à l'article 60 du chapitre VIII (ponts et chaussées); elle représente la dépense annuelle qu'occasionne le boisement des dunes domaniales.

CHAPITRE VII.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 42 art. 43 du projet primitif). — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office porcino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la Commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Frais de laboratoire pour l'analyse des denrées alimentaires. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme.*

Crédit demandé par le projet primitif fr.	200,000 »
— — — — — révisé.	215,000 »
AUGMENTATION. fr.	15,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE

Cette augmentation est destinée à faire face aux dépenses à résulter de l'extension des services d'inspection de l'hygiène, de la salubrité et de la sécurité publiques, ainsi que du service des commissions médicales; elle devra en outre pourvoir aux frais du jury pour le concours du prix quinquennal des sciences médicales. Elle permettra aussi au Gouvernement d'encourager, par des subsides, les travaux des sociétés contre l'alcoolisme.

ART. 60 (nouveau). — *Boisement des dunes domaniales*

Crédit demandé fr. 7,500 »
transféré de l'article 24 (art. 25 du projet primitif).

L'administration des ponts et chaussées ayant déjà dans ses attributions la surveillance des travaux qui s'exécutent aux ports et côtes, il a paru plus rationnel de lui confier également les travaux de boisement des dunes domaniales, dont elle a d'ailleurs, en fait, été chargée.

ART. 63 (art. 61 du projet primitif). — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.*

Crédit demandé par le projet primitif	fr.	4,132,310	»
— — — — — révisé		4,128,000	»
DIMINUTION.	fr.	7.510	»

Cette somme, transférée à l'article 2, est destinée à pourvoir au paiement des traitements de quatre employés actuellement attachés à l'Administration centrale des Ponts et Chaussées.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1890, à la somme de seize millions huit cent quatre-vingt-seize mille cent cinquante-sept francs (16,896,157 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

(134)

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	612,004 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	87,060 •	780,164 •
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	50,100 •	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
	Honoraires des avocats du Département	50,000 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	6,300 •	17,100 •
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture, agronomes de l'État, traitements, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	121,400 •	
9	Indemnités pour bestiaux abattus	160,000 •	
10	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	142,000 •	
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements.	102,000 •	
A REPORTER. . . fr.		615,400 •	707,264 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT.fr.	615,400 •	797,264 •
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides	165,000 •	
13	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.	46,700 •	
	<i>Stations agronomiques et laboratoires agricoles.</i>		
14	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État, provinciaux, communaux et privés; subsides; traitement du personnel	94,000 •	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		2,111,055 •
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . .	101,325 •	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 •	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	123,200 •	
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys	62,200 •	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 •	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver)	176,475 •	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	34,300 •	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 •	
	<i>Eaux et forêts.</i>		
23	Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	452,255 •	
24	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	89,500 •	
25	Défrichement; reboisement; subsides aux communes; dépenses diverses.	13,000 •	
26	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	14,000 •	
	A REPORTER.fr.	•	2,008,519 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	2,908,310 »
	CHAPITRE IV.		
	INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	23,500 »	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 »	
29	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles ménagères, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	552,500 »	
30	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses.— Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	35,050 »	678,450 »
31	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	22,200 »	
32	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	3,500 »	
33	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	3,700 »	
34	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle.	3,000 »	
	CHAPITRE V.		
	POIDS ET MESURES.		
35	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,550 »	
36	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	150,350 »
37	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
	CHAPITRE VI.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
38	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 »	
39	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers.	70,000 »	2,082,000 »
40	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 »	
41	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	5,790,119 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	5,799,119 •
	CHAPITRE VII.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
42	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Frais de laboratoire pour l'analyse des denrées alimentaires. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme	215,000 •	235,500 •
45	Académie royale de médecine.	35,500 •	
44	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859	5,000 •	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
45	Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	3,670,000 •	
46	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	50,000 •	
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
47	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	700,000 •	
48	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	100,000 •	
49	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.	20,000 •	
50	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	6,000 •	
51	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.	174,000 •	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
52	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	1,982,820 •	10,248,800 •
53	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	237,600 •	
	<i>Plantations.</i>		
54	Plantations nouvelles	15,000 •	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
55	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	6,995,420 •	10,501,410 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	6,995,420 »	16,301,419 »
	<i>Irrigations de la Campine.</i>		
56	Personnel du service des irrigations de la Campine. (Charge extraord. et temporaire.) . .	15,300 »	
57	Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	4,000 »	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
58	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.	791,130 »	
59	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	20,500 »	
60	Boisement des dunes domaniales.	7,500 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
61	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
62	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,006,900 »	
63	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,125,000 »	
64	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil	10,000 »	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
65	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice.	150,050 »	
66	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles	59,000 »	
	CHAPITRE IX.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
67	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	52,000 »	
68	Matériel.	640 »	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
69	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	532,075 »	
70	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.	10,000 »	
	SECTION 3. — Carte géologique.		538,715 »
71	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 »	
	A REPORTER. fr.	480,715 »	16,840,134 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	486,715 •	16,840,134 •
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
72	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 •	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
73	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . .	7,000 •	
	CHAPITRE X.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
74	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 •	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
75	Frais de route et de séjour.	300 •	
76	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,900 •	10,200 •
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
77	Frais de route et de séjour	1,500 •	
	CHAPITRE XI.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
78	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,723 •	26,723 •
	CHAPITRE XII.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
79	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 •	
80	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 •	19,100 •
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		16,896,157 •

TABLEAU

de développement des articles révisés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Article du Budget.	Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFÉRENCE	
			révisé.	primétiif.	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE I ^{er} .						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
Personnel.						
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, du secrétariat général, des administrations de l'Agriculture et de l'Industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale. fr.				
		277,400				
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des Ponts et Chaussées	612,004	604,694	7,310	•
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des Mines.				
		42,525				
					7,310	•
CHAPITRE III.						
AGRICULTURE.						
			AUGMENTATION. . fr.		7,310	
8	a.	Traitement de l'Inspecteur général de l'agriculture				
		7,000				
	b.	Frais de route				
		4,500				
	c.	Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'Etat	121,400	115,375	6,025	•
		70,000				
	d.	Frais des champs d'expériences et des démonstrations, frais d'études.				
		50,000				
10	a.	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr.				
		150,000	142,000	142,000	•	•
	b.	Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires				
		3,000				
Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :						
11	a.	Encouragements fr.				
		150,000				
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc	192,000	144,100	47,900	•
		22,000				
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges.				
		20,000				
12	a.	Conseil supérieur de l'agriculture				
		15,000				
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	105,000	11,600	155,400	•
	c.	Subside pour un concours régional				
		15,000				
			A REPORTER. . fr.		207,525	•

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget	List. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés au projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
			révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
			REPORT. . . fr.		207,325	•
13	a	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles				
		22,000				
	b.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne.				
		3,700				
	c	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions.	46,700	205,100	•	158,400
		21,000				
14	a.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État; subsides				
		53,300				
	b.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État. Traitements du personnel	94,000	94,000	•	•
		50,700				
	c.	Laboratoires provinciaux, communaux ou privés; subsides				
		10,000				
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>				
15	•	École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité.	101,325	102,525	•	1,200
	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État.				
		47,800				
16	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	59,000	57,800	1,200	•
		7,200				
	c.	Bourses d'études.				
		4,000				
		<i>Enseignement agricole, supérieur, moyen et primaire.</i>				
		Personnel de l'institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :				
17	a.	Institut agricole	123,200	120,000	3,200	•
		91,800				
	b.	École d'horticulture de Vilvorde				
		17,800				
	c.	École d'horticulture de Gand				
		13,600				
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :				
18	a.	Institut agricole	62,200	72,200	•	10,000
		24,500				
	b.	École d'horticulture de Vilvorde.				
		19,900				
	c.	École d'horticulture de Gand				
		17,800				
19		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :				
	a.	Institut agricole de l'État.	10,000	•	10,000	•
		7,500				
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc.				
		2,500				
			A REPORTER. . . fr.		221,725	169,600

Article du Budget.	Titre des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFÉRENCE	
			révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
			REPORT. . fr.		221,725	169,600
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 118,275				
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales. 3,200	170,475	146,475	30,000	"
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). 55,000				
		<i>Eaux et forêts.</i>				
		Forêt domaniales. Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État :				
24	a.	Travaux de culture et d'amélioration fr. 56,000				
	b.	Construction et entretien de maisons forestières 5,000				
	c.	Construction et entretien des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État. 25,000	80,500	97,000	"	7,500
	d.	Arpentage des coupes 3,500				
		<i>Irrigations de la Campine.</i>				
16	a.	Personnel. — Traitements	"	15,500	"	15,500
17	a.	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	"	4,000	"	4,000
					251,725	196,400
		CHAPITRE VII.				
		SERVICE DE SANTÉ.				
			AUGMENTATION. . fr.		55,325	
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel 23,500				
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel 7,000				
	c.	Frais des commissions médicales provinciales 06,000				
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 10,000				
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 22,500				
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes 6,000				
42	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. 12,000	215,000	200,000	15,000	
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 8,000				
	i.	Impressions et dépenses diverses 4,000				
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 9,000				
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000				
	l.	Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 5,000				
	m.	Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle 2,000				
	n.	Frais de laboratoire pour l'analyse des denrées alimentaires. . 2,000				
	o.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. 5,000				
			AUGMENTATION. . fr.		15,000	

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget. Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFERENCE	
		révisé.	primitif	Augmentation.	Diminution.
	CHAPITRE VIII.				
	PONTS ET CHAUSSÉES ET BATIMENTS CIVILS.				
	<i>Irrigations de la Campine.</i>				
56	Personnel du service des irrigations de la Campine	15,500	"	15,500	"
57	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	4,000	"	4,000	"
60	Boisement des dunes domaniales	7,500	"	7,500	"
63 (reour.)	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,125,000	1,152,510	"	7,510
				26,800	7,510
				19,490	
N° chapitres.	RÉCAPITULATION.	AUGMENTATION. . fr.			
I.	Administration centrale.	780,164	772,854	7,310	"
II.	Pensions et secours	17,100	17,100	"	"
III.	Agriculture.	2,111,055	2,055,750	55,305	"
IV.	Industrie	678,450	678,450	"	"
V.	Poids et mesures	150,550	150,550	"	"
VI.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique	2,082,000	2,082,000	"	"
VII.	Service de santé	255,500	238,500	15,000	"
VIII.	Ponts et chaussées	10,248,800	10,229,510	19,490	"
IX.	Mines	558,715	558,715	"	"
X.	Commissions	10,200	10,200	"	"
XI.	Traitements de disponibilité	26,725	26,725	"	"
XII.	Dépenses imprévues	19,100	19,100	"	"
	TOTAL DU BUDGET . . . fr.	16,806,157	16,709,032	97,125	"